

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
29 septembre 2022

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 20

Votants 29

2022D132

OBJET :
15. PLAN LOCAL
D'URBANISME.
RETRAIT DE 4
DELIBERATIONS

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 09/11/2022

Reçu en préfecture le 09/11/2022

Publié le

ID : 050215904004-20221005-2022



L'an deux mil-vingt-deux, le cinq OCTOBRE à dix-hu

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. MORVAN Hervé – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – Mme CAPPELLE Christiane – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. DELVOYE Philippe – Mme CLINKEMAILLIE Colette – Monsieur TREDEZ Alain – Madame BOULENGUER Peggy Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme BEURAERT Martine, **procuration** à M. DUYCK Joël
Mme BOULENGER Delphine, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra
M. DECREUS Christophe, **procuration** à M. SERE Soarey Idriss
M. DELFLY Jean-Louis, **procuration** à M. MORVAN Hervé
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. LAPIERRE Julien
M. ROBBE Jean-Pierre, **procuration** à Mme MARMINION-OBERT Nadine
M. CITERNE Joël, **procuration** à M. DELVOYE Philippe
M. TIMLELT Frédéric, **procuration** à Mme LORPHELIN Martine
Mme PETITPRET Sabine, **procuration** à M. LORIDAN Bernard

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

La Commune de Merville s'est attaché les services d'un bureau d'études spécialisé en urbanisme pour évaluer le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 26 juillet 2017, et ayant fait l'objet de 3 modifications simplifiées, et envisager des évolutions.

Il est conseillé de retirer 4 délibérations et d'engager de nouvelles procédures telles que décrites à la question suivante.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de retirer les délibérations suivantes :

- Séance du 28 novembre 2019, délibération intitulée « Révision allégée 1 du PLU – Prescription d'une révision selon une procédure allégée du PLU définissant les objectifs poursuivis et fixant les modalités de la concertation »
- Séance du 19 février 2021, délibération intitulée « Plan Local d'Urbanisme, Modification n°1 »
- Séance du 19 février 2021, délibération intitulée « Révision allégée 2 du PLU - Prescription d'une révision selon une procédure allégée du PLU définissant les objectifs poursuivis et fixant les modalités de concertation »
- Séance du 8 avril 2021, délibération intitulée « Plan Local d'Urbanisme. 1^{ère} révision allégée. Modification zonage rue du Docteur Rousseau. Bilan de la concertation »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retirer les 4 délibérations citées plus haut.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire :

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché le jour au siège de la collectivité,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

La Secrétaire de Séance

Sandra BOULENGUER – PLÉ

